

**vous propose une journée de formation sur le thème:**

## Gestion de l'eau: Régie publique - contrats privés, des éléments pour choisir et agir.

**Du vendredi 6 octobre  
 au samedi 7 octobre 2006**

**à  
 la mairie de Neufchâteau (Vosges)  
 28 rue Saint-Jean  
 88306 Neufchâteau**

### Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	450 €
- de 1000 à 5000	500 €
- de 5000 à 10000	550 €
- de 10000 à 20000	600 €
- de 20000 à 30000	625 €
- de 30000 à 40000	650 €
- de 40000 à 45000	700 €
- de 50000 à 60000	750 €
- de 60000 à 70000	800 €
- plus de 70000	850 €
Conseillers Généraux et Régionaux	850 €

**Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.**

### Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

**du vendredi 6 au samedi 7 octobre 2006,  
 à la mairie de Neufchâteau (Vosges).**

*Régie publique - contrats privés, des éléments pour choisir et agir.*  
 organisées par *Formation et Citoyenneté*,

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier  
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Fonction élective :

Conseil régional :

Conseil général :

Commune de :

Collectivité territoriale :

Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée :

Signature du responsable  
 avec cachet :

Nombre d'habitants  
 (pour les élus communaux) :

CACHET



# Régie publique - contrats privés, des éléments pour choisir et agir.



## Vendredi 6 octobre

9h30 **Accueil.**

10h00 **Introduction: eau et service public quelles exigences?** par **Jean-Luc TOULY\***, Président de l'ACME (Association pour le Contrat Mondial de l'Eau).

10h30 **Choisir en connaissance de cause:**  
- **Connaître les différents modes de gestion et le rôle des élus correspondant,**  
- **comparer les coûts,**  
- **savoir lire un contrat de délégation,**  
par **Patrick DU FAU DE LAMOTHE**, expert comptable, membre de Transcub, association d'usagers de la communauté urbaine de Bordeaux.

13h00 **Déjeuner.**

14h30 **Une expérience de retour en régie, réalités sociales, juridiques et financières** par **Raymond AVRILLER**, ingénieur d'études, conseiller municipal de Grenoble, membre de la régie des eaux de Grenoble et d'assainissement communautaire.

17h30 **Clôture.**

## Samedi 7 octobre

9h30 **L'expérience de Neufchâteau: passage de la délégation au retour en régie puis en régie autonome:**

9h30 **Les aspects politiques,** par **Jacques DRAPIER**, Conseiller régional de Lorraine, Maire de Neufchâteau.

10h30 **les explications pratiques et de terrain** par **Pascal CABLEY**, Directeur de la REAN (Régie Eaux et assainissement de Neufchâteau), **dans le cadre d'une visite sur site.**

12h30 **Déjeuner.**

14h30 **Clôture.**

\* Auteur avec Robert Lenglet de : L'eau des multinationales. Les vérités inavouables, Fayard, 2006.

formation  
**Et** citoyenneté

**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**